



3 octobre 2022

(22-7406)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: français

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

FRANCE: LOI N° 2016-1087 DU 8 AOÛT 2016 POUR LA RECONQUÊTE  
DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA NATURE ET DES PAYSAGES

<b>Membre présentant la notification</b>	FRANCE
--	--------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages
<b>Objet</b>	Brevets (y compris la protection des variétés végétales); Autre
<b>Nature de la notification</b>	[ ] Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle [X] Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2022/IP/FRA/22_5456_00_f.pdf">https://ip-documents.info/2022/IP/FRA/22_5456_00_f.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	[X] Première notification [ ] Modification ou révision du texte juridique notifié [ ] Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	Sans objet
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>  Cette loi contient des dispositions relatives à l'utilisation de ressources génétiques et de connaissances traditionnelles associées et aux brevets portant sur les matières biologiques (articles 9, 10 et 37).	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Français
<b>Entrée en vigueur</b>	9 août 2016
<b>Autre date</b>	

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	18 juillet 2022
<b>Autres renseignements</b>	
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	

---

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.